

NOTE D'INFORMATION

Appel de bourses MAEC-AECID, Art, Education et Culture 2017-2018 de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), publié au site Web de l'AECID (www.aecid.gob.es)

Programme I.7

Bourses institutionnelles de Master :

Destinées à des fonctionnaires ou employés des systèmes publics nationaux y inclus le système éducatif et universitaire, pour réaliser des masters universitaires en Espagne de 60 Crédits ECTS maximum, inscrits dans le Registre de Centres et Diplômes (RCUT) du Ministère d'Éducation, Culture et Sport espagnol, de présence obligée au centre pendant toute la durée du master ou bien de présence limitée à certaines périodes, dans les secteurs suivants :

- 1.- Coopération au Développement
- 2.- Santé
- 3.- Education
- 4.- Culture pour le Développement
- 5.- Eau et aménagement
- 6.- Sécurité Alimentaire et nutrition
- 7.- Développement rurale
- 8.- Croissement économique et emploi
- 9.- Environnement, change climatique et énergies renouvelables
- 10.- Genre
- 11.- Gouvernance : On tiendra en compte spécialement les masters
en rapport avec les droits humains et la construction de la paix

De même, dans le cadre de ce programme, on pourra accorder des bourses pour réaliser le Master en Diplomatie et Relations Internationales (module Coopération au Développement) de l'École Diplomatique.



Conditions requises pour les postulants :

- 1.- Posséder la nationalité marocaine
- 2.- Être fonctionnaires ou employés du système public du pays du candidat, y inclus le personnel du système éducatif et universitaire public.
- 3.- Avoir l'autorisation des autorités compétentes du pays d'origine du candidat
- 4.- Ne pas avoir la nationalité espagnole ni le permis de résidence en Espagne (carte de séjour). Ne pas se trouver en situation de séjour par études en Espagne (sauf réfugiés conformément à la Loi 12/2009 du 30 octobre).
- 5.- Être en possession du passeport national au moment de s'incorporer au centre d'études.
- 6.- Ne pas avoir été bénéficiaire d'aucun programme de bourses MAEC-AECID, de 6 mois ou plus ni de la Fondation Carolina dans le dernier cours académique.
- 7.- Posséder le diplôme nécessaire légalement requis pour suivre les études choisies au moment de solliciter la bourse.
- 9.- Procéder à réaliser à la fois la demande de bourse et la préinscription au centre où les études seront réalisées, conformément aux conditions régies par le centre. L'octroi de la bourse est conditionné à l'admission définitive.
- 10.- Accréditer une connaissance suffisante de la langue espagnole si le master est en espagnol.
- 11.- Dans le cas où le master sera donné en anglais, avoir la connaissance suffisante de cette langue.
- 12.- Ne pas se trouver dans une des interdictions mentionnées dans l'article 13.2 de la Loi 38/2003 (sauf point f de l'article précité).
- 13.- S'il y a lieu, se trouver au courant des obligations fiscales et de sécurité sociale espagnoles.

Les demandes devront se faire par voie électronique, directement par les intéressés à travers de la page web de l'AECID : www.aecid.gob.es. Avant de remplir le formulaire télématique de demande de bourse, ils devront s'inscrire au site web de l'AECID, « carpeta del ciudadano », aux effets d'identification et notification **du 17 avril au 8 mai 2017**



